

Séance du 29 mars 2021

2021/024

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES  
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

### DEMANDE SUBVENTION - Appel à projets pour le Développement Territorial : Etude pour la réhabilitation du quartier du Pouey

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions concernant une étude pour la réhabilitation du quartier du Pouey.

Il existe une demande des habitants et une volonté forte de la municipalité de « rattacher » ce quartier au centre-bourg. Certains objectifs d'aménagement et des projets sont récurrents depuis plusieurs années :

- La sécurisation des accès aux commerces.
- La limitation du phénomène d'achat par des promoteurs de biens d'habitation pour les démolir afin de construire à la place des commerces.
- La possibilité de créer des logements dans une zone AU dont le maillage n'est pas évident.
- L'acquisition de parcelles pour détenir du foncier et permettre un montage innovant avec la ville de Tarbes, et la Région Occitanie afin que soit créé un gymnase à l'utilisation partagée
- L'émergence de commerces de bouche et de proximité pour les habitants et la possibilité d'accéder de façon sécurisée et sans utiliser de voiture.

Le recrutement d'un bureau d'étude devient primordial pour atteindre les objectifs. Il sera chargé d'animer la commission extra-municipale et s'appuiera sur elle pour la réalisation d'un diagnostic et la proposition de scénarios de développement qui prennent en compte les notions du bien vivre ensemble, de respect de l'environnement et d'intégration du quartier au reste du village.

#### Plan de financement / Département (DT) 2021 :

|   |                     |
|---|---------------------|
| Département - Appel à Projets Développement Territorial | 6 000 € HT          |
| Commune d'Ibos - Autofinancement                        | 10 000 € HT         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>16 000 € HT</b>  |
| <b>Soit</b>   | <b>19 200 € TTC</b> |

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 6.000 € HT au titre de l'appel à projets pour le développement territorial pour l'étude pour la réhabilitation du quartier du Pouey.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 1 - AVR. 2021

de la publication le... 1 - AVR. 2021

IBOS, Le... 1 - AVR. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

